



# Banque de l'infrastructure du Canada

Rapport financier  
du deuxième trimestre (T2) de l'exercice 2023-2024

Non audité

La Banque de l'infrastructure du Canada est une société d'État en propriété exclusive du gouvernement du Canada.

**CIB**  **BIC**

# Table des matières

Message aux lecteurs .....	3
Rapport de gestion.....	4
Responsabilité de la direction à l'égard des renseignements financiers.....	20
État intermédiaire résumé de la situation financière (non audité).....	21
État intermédiaire résumé du résultat d'exploitation et de l'excédent accumulé (non audité).....	22
État intermédiaire résumé des variations des actifs financiers nets (non audité).....	23
État intermédiaire résumé des flux de trésorerie (non audité).....	24
Notes aux états financiers.....	25

# Message aux lecteurs

Les présents états financiers intermédiaires résumés trimestriels ont été préparés conformément aux Normes comptables pour le secteur public, telles qu'elles ont été publiées par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public de Comptables professionnels agréés du Canada; ils doivent être lus conjointement avec les états financiers annuels audités au 31 mars 2023, ainsi qu'avec le rapport explicatif inclus dans ce rapport financier trimestriel.

Les présents états financiers intermédiaires résumés trimestriels s'appuient sur les mêmes méthodes comptables et de calcul que celles utilisées dans le cadre de la préparation des plus récents états financiers annuels audités.

Les présents états intermédiaires résumés trimestriels respectent la Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État du Conseil du Trésor du Canada. Comme il n'y a pas d'exigence voulant que les états financiers inclus dans le présent rapport financier trimestriel fassent l'objet d'un audit ou d'un examen, ces états financiers n'ont pas été audités ou examinés par un auditeur externe.

De temps à autre, la Banque de l'infrastructure du Canada fait des énoncés prospectifs écrits ou verbaux et peut le faire dans le présent rapport financier trimestriel. Ces énoncés prospectifs comprennent notamment des déclarations portant sur les objectifs et les stratégies mises en œuvre par la société, ainsi que des déclarations liées aux perspectives, plans, attentes, anticipations, estimations et intentions de cette dernière. Par leur nature même, ces énoncés reposent sur de multiples facteurs et hypothèses, et ils sont assujettis à des incertitudes et à des risques intrinsèques, d'ordre tant général que spécifique. Compte tenu de ces incertitudes, les prédictions, prévisions, projections, et autres aspects des énoncés prospectifs sont susceptibles de ne pas se concrétiser. Un nombre important de facteurs pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement des attentes exprimées.

# Rapport de gestion



Le présent rapport de gestion a pour but de donner aux lecteurs l'opinion de la direction sur la stratégie et le rendement de la société, et devrait être lu conjointement avec les états financiers non audités pour le trimestre clos le 30 septembre 2023. Sauf indication contraire, les chiffres sont exprimés en dollars canadiens.

## Aperçu de la BIC

La Banque de l'infrastructure du Canada (la « BIC ») est un investisseur d'impact axé sur l'accélération des investissements en infrastructure au profit de la population canadienne.

Tel qu'il est énoncé dans la *Loi sur la Banque de l'infrastructure du Canada* (la « *Loi sur la BIC* »), « la BIC a pour mission de faire des investissements et de chercher à attirer des investissements d'investisseurs du secteur privé et d'investisseurs institutionnels dans des projets d'infrastructures situés au Canada ou en partie au Canada qui généreront des recettes et qui seront dans l'intérêt public, par exemple en soutenant des conditions favorables à la croissance économique ou en contribuant à la viabilité de l'infrastructure au Canada ».

Le Parlement a autorisé un financement total d'au plus 35 milliards de dollars (ou tout montant global plus élevé qui peut être autorisé de temps à autre aux termes de mesures liées aux crédits) à la BIC ainsi que l'autorisation d'investir dans des transactions d'infrastructure. De ces 35 milliards de dollars, le gouvernement du Canada s'attend à ce que la BIC gère son portefeuille prudemment, de sorte que la charge fiscale nette demeure inférieure à 15 milliards de dollars.

La BIC travaille en étroite collaboration avec le gouvernement du Canada à la réalisation d'investissements dans l'infrastructure, tels qu'ils sont définis dans l'Énoncé des priorités et des responsabilités (« l'énoncé ») du ministre.

La BIC réalise des investissements dans cinq secteurs prioritaires définis dans l'Énoncé : énergie propre, infrastructures vertes, transport en commun, commerce et transport et Internet haut débit. Investisseur d'impact, la BIC vise à atteindre ses résultats au moyen d'investissements orientés vers la lutte contre les changements climatiques, la connectivité de la population canadienne et leurs collectivités, le renforcement de la croissance économique et l'établissement de partenariats avec les peuples autochtones.

En réunissant des partenaires de tout le paysage de l'infrastructure canadienne, la BIC agit comme un catalyseur pour combler les écarts financiers, économiques ou structurels susceptibles d'empêcher la réalisation de nouveaux projets d'infrastructure. Ainsi, elle permet la construction de plus d'infrastructures. L'approche d'investissement direct et de partenariat de la BIC complète les programmes gouvernementaux, mais elle s'en distingue.

Le conseil d'administration professionnel et indépendant de la BIC supervise l'orientation de l'organisation. Sa responsabilité ultime est d'approuver les décisions d'investissement. L'équipe de direction de la BIC collabore avec des promoteurs publics et des partenaires privés et institutionnels pour catalyser des occasions d'investissement dans nos secteurs prioritaires.

## Rendement opérationnel

Les tableaux et les commentaires qui suivent donnent un aperçu des progrès réalisés par notre portefeuille d'investissement pendant le dernier trimestre et globalement depuis sa création. Ils exposent en détail la composition et l'avancement de notre portefeuille, y compris une ventilation par secteur, par région et conformément aux objectifs et résultats de la BIC. Aux fins du présent rapport de gestion, le portefeuille de la BIC comprend des projets qui ont atteint la clôture financière et ceux pour lesquels la BIC a pris un engagement d'investissement.<sup>1</sup>

## Investissements

La BIC a pris trois nouveaux engagements d'investissement au deuxième trimestre, fournissant 146 millions de dollars en financement de la BIC pour des projets d'une valeur de 296 millions de dollars. Chacun de ces projets dans les secteurs prioritaires de l'énergie propre et du commerce et transport est un projet de l'initiative d'infrastructures pour les communautés autochtones (IICA) et chacun a également atteint la clôture financière. Depuis sa création, la BIC s'est engagée à investir au total 10,1 milliards de dollars dans des projets d'une valeur de presque 28,9 milliards de dollars. Les nouveaux investissements comprennent :

- » Un investissement de 79 millions de dollars dans le projet d'énergie solaire de Deerfoot et Barlow en Alberta. Ce financement, destiné à soutenir le plus grand projet d'énergie solaire urbaine de l'Ouest canadien, devrait permettre de produire suffisamment d'électricité verte pour alimenter environ 16 500 foyers. Situées au sud-est de Calgary, les installations photovoltaïques de 64 mégawatts comprennent deux sites : le site Deerfoot de 37 mégawatts et le site Barlow de 27 mégawatts. Grâce au financement de la BIC et en partenariat avec ATCO Ltd, le projet soutient la transition énergétique et les perspectives économiques des Premières Nations Chiniki et Goodstoney qui en bénéficient en tant que propriétaires majoritaires. Ce projet est le premier investissement de la BIC dans l'énergie propre à atteindre la clôture financière.

---

<sup>1</sup> *Clôture financière* désigne le moment où la BIC et ses partenaires d'investissement ont effectué toute la revue diligente et ont conclu des ententes exécutoires. La clôture financière, approuvée par le Conseil ou son délégué, est la conclusion du processus d'investissement; après celle-ci, la BIC commence à acheminer le financement au projet conformément aux modalités de l'entente. Si des modifications sont apportées aux modalités de l'entente entre l'étape d'engagement d'investissement et la clôture financière, les indicateurs et les rapports de la BIC sont mis à jour en conséquence.

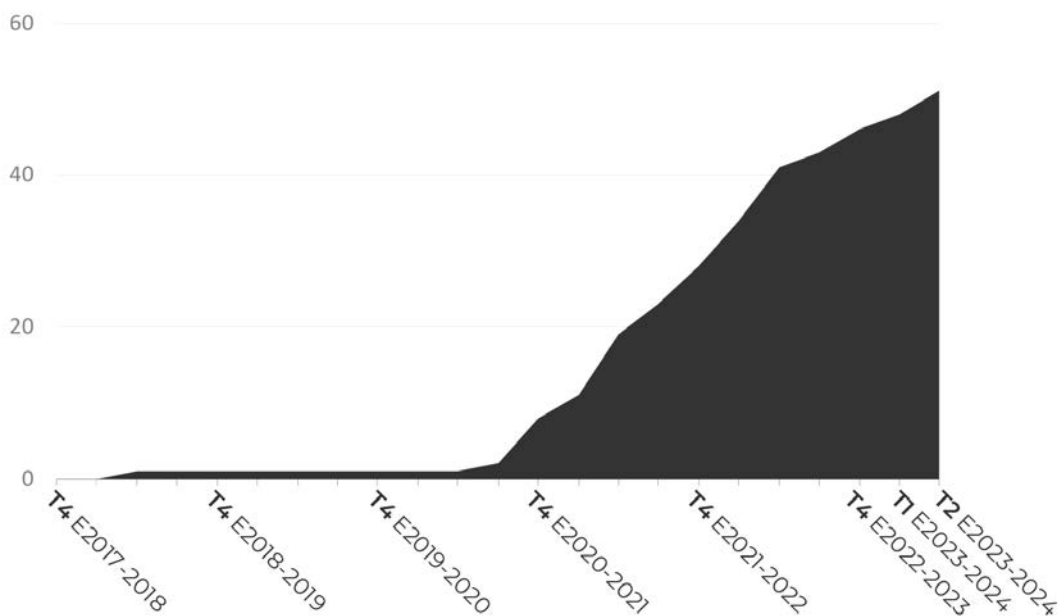
*Engagement d'investissement* désigne le moment où la BIC et les partenaires ont convenu d'un ensemble de modalités (les « modalités ») qui établissent l'engagement en capital de chaque partie ainsi que d'autres conditions financières propres à un investissement, comme la durée, les taux d'intérêt et la structure de financement. À l'heure actuelle, l'investissement est suffisamment avancé pour permettre à la BIC et à ses contreparties d'obtenir les approbations nécessaires et d'effectuer la dernière revue diligente. En outre, la contrepartie en est aux dernières étapes de la conclusion d'ententes avec les principales parties prenantes, tous les autres financements publics requis pour le projet sont confirmés, et un calendrier défini et convenu est en place pour atteindre la clôture financière

- » Un investissement de 15 millions de dollars pour la modernisation des infrastructures de la réserve de la Nation crie Enoch en Alberta. Ce financement permettra d'apporter d'importantes améliorations à la route dans la réserve. Le projet de commerce et de transport de l'IICA permettra à la Nation crie Enoch d'accéder à des capitaux abordables afin d'accélérer et de pérenniser les besoins en infrastructures de sa communauté et de faire en sorte que celle-ci puisse continuer à investir dans ses nombreuses autres priorités sociales et économiques.
- » Un investissement de 52 millions de dollars dans le terminal de l'aéroport régional de Thompson, au Manitoba, pour faciliter la construction d'une nouvelle aérogare et de nouveaux travaux de génie civil (voies de circulation, aires de trafic, routes d'accès et terrains de stationnement) et de l'extension des conduites d'égout. L'aéroport régional de Thompson est le troisième aéroport le plus fréquenté du Manitoba et sert de plaque tournante régionale pour le commerce et le transport d'une importante communauté autochtone. L'aéroport relie actuellement 37 collectivités du Nord (environ 65 000 personnes), dont 15 sont autochtones et ne sont accessibles que par voie aérienne ou route de glace. Ces collectivités comptent sur l'aéroport pour accéder à des biens et services essentiels, y compris le commerce de détail, les services médicaux, sociaux et éducatifs et les services de lutte contre les incendies. Ce projet de l'IICA représente le premier investissement de la BIC dans le secteur du commerce et transport à atteindre la clôture financière au Manitoba.

À la fin du trimestre, le portefeuille de la BIC comprenait 51 engagements d'investissement, dont 45 ont atteint la clôture financière.

## Croissance du portefeuille de la BIC

(nombre d'engagements d'investissement, y compris les clôtures financières)



En tant que société d'État ayant un mandat national, la BIC cherche à établir un équilibre entre les secteurs prioritaires et à refléter la portée géographique et la diversité du Canada. Les nouveaux engagements d'investissement s'ajoutent au portefeuille croissant d'investissements dans les infrastructures de la BIC dans tous nos secteurs et dans plusieurs provinces et territoires à travers le pays.

### Composition du portefeuille par secteur

Sector	Depuis la création au T4 E2022-2023	T1 E2023-2024	T2 E2023-2024	Total
Transport en commun	11	1	0	12
Énergie propre	7	0	1	8
Infrastructures vertes	17	1	0	18
Internet haut débit	8	0	0	8
Commerce et transport	3	0	2	5
<b>Total</b>	46	2	3	51

Engagements d'investissement, y compris les clôtures financières.

## Composition du portefeuille par région

Région	Depuis la création au T4 E2022-2023	T1 E2023-2024	T2 E2023-2024	Total
Ouest	12	0	2	14
Ontario	21	0	0	21
Québec	6	0	0	6
Atlantique	1	0	0	1
Nord	1	0	0	1
Multiple	5	2	1	8
<b>Total</b>	<b>46</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>51</b>

Engagements d'investissement, y compris les clôtures financières.

Multiple comprend des projets dans plus d'une région et comprend trois projets dans le Nord.

## Résultats et progrès

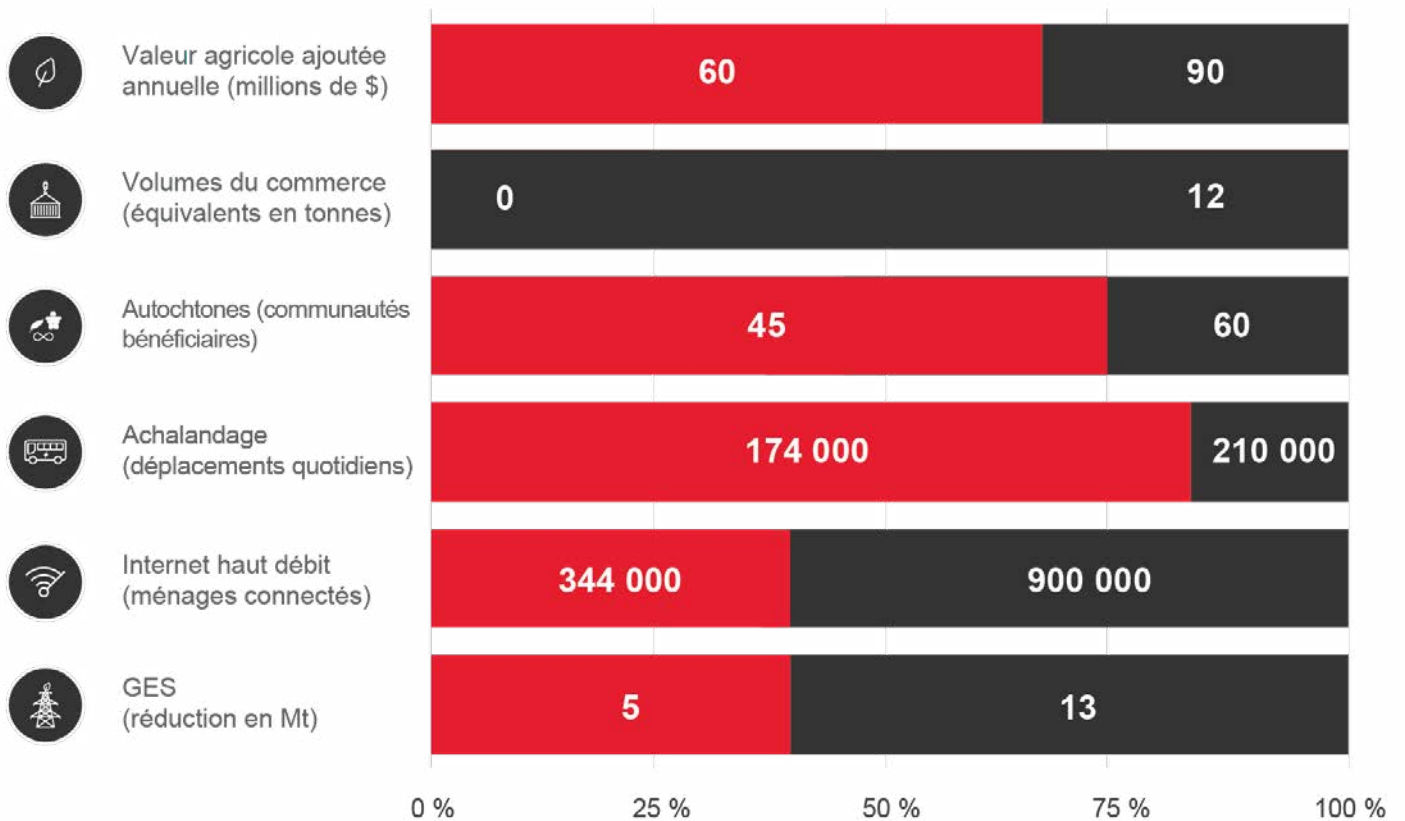
En tant qu'investisseur d'impact, la BIC se concentre sur l'obtention de résultats qui profitent à la population canadienne. La BIC définit son impact en fonction des résultats obtenus à l'égard de la réduction des émissions de GES, de l'augmentation du nombre d'utilisateurs du transport en commun, de l'accès de la population canadienne à l'Internet haut débit, du nombre de communautés autochtones qui bénéficient des investissements, et du commerce tel qu'il est mesuré selon le volume des biens et la valeur agricole ajoutée.

À la fin du T2, la BIC continue de progresser de façon constante vers l'atteinte de ses objectifs de résultats à long terme.



## ➤ Progrès vers les objectifs des résultats pour 2026-2027

(selon les projets qui ont atteint la clôture financière) au 30 septembre 2023



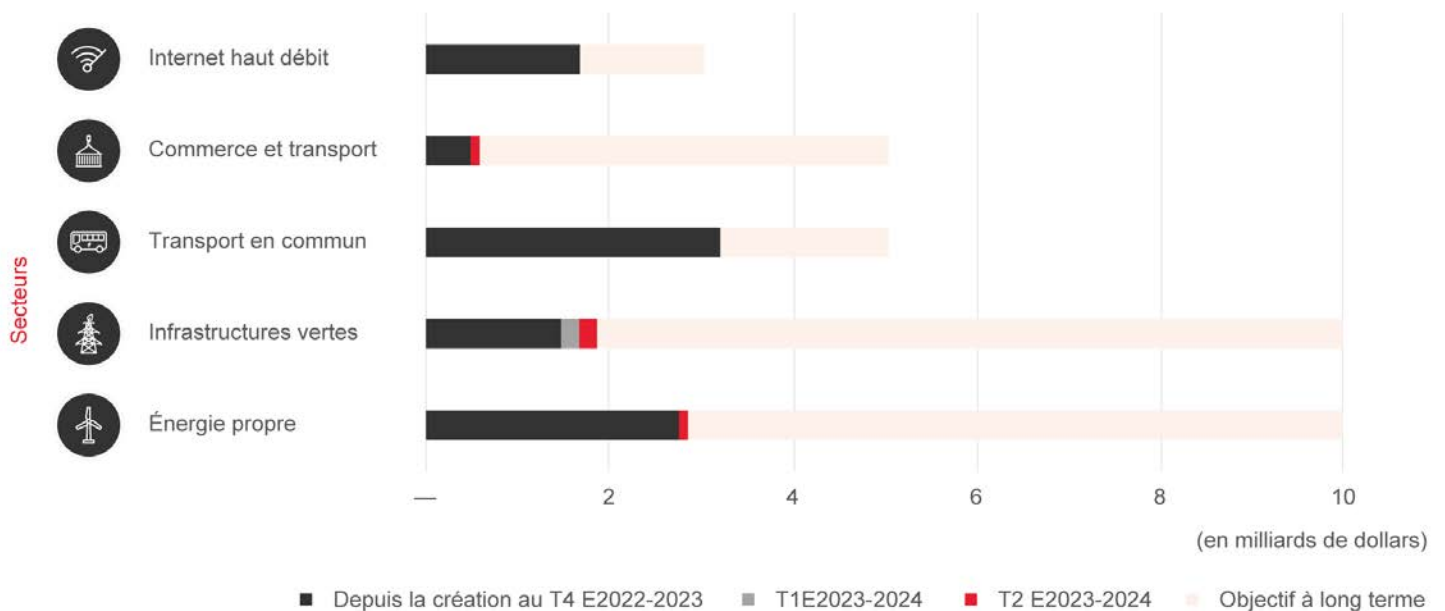
La BIC comptabilise ses progrès en termes de résultats attendus lorsqu'un projet a atteint la clôture financière.

La BIC assure également le suivi de son portefeuille par rapport aux objectifs sectoriels à long terme cités dans la lettre « Énoncé des priorités et des responsabilités » du ministre à la présidente du conseil d'administration, produite le 26 septembre 2023. Le graphique ci-dessous présente les progrès continus de la BIC à cet égard.

De plus, le budget de 2023, publié le 28 mars 2023, a annoncé une augmentation des objectifs d'investissement de la BIC dans l'énergie propre et les infrastructures vertes, les faisant passer de 5 milliards de dollars à 10 milliards de dollars dans chaque secteur. L'augmentation des objectifs est reflétée dans le tableau.

## Progrès vers les objectifs à long terme

(selon les engagements d'investissement)



### Développements liés

L'une des façons importantes dont la BIC offre de la valeur à la population canadienne est de combler les lacunes dans le financement, l'économie ou le profil du risque d'un projet. C'est ainsi que la BIC permet la réalisation de projets qui, autrement, ne seraient pas construits. À ce jour, 36 projets financés par la BIC sont en cours de construction par les promoteurs. Cela comprend par exemple :

- » **Énergie éolienne Bekevar**, un investissement dans l'énergie propre en Saskatchewan; la construction a commencé au début de 2023 et progresse comme prévu. Le personnel de la BIC a récemment été rejoint sur place par le chef de la Première Nation de Cowessess, accompagné des anciens de la Nation, pour parler des avantages communautaires de cet investissement, notamment la fourniture d'électricité propre à 100 000 foyers et la réduction des émissions de GES d'environ 130 000 tonnes par an.
- » **Énergie de quartier Enwave**, un investissement dans l'énergie propre sur plusieurs sites à Toronto et à Mississauga, a atteint la clôture financière en septembre 2021 et la construction se poursuit, le tout pour alimenter des systèmes de chauffage et de refroidissement à faibles émissions dans la région du Grand Toronto au cours des dix prochaines années. Tous les échangeurs de chaleur du projet du système de refroidissement par eaux lacustres profondes d'Enwave ont été installés et mis en service. La BIC a commencé à financer le projet d'expansion vers l'ouest d'Enwave, une extension de l'infrastructure existante d'Enwave sous le centre-ville de Toronto. Il s'agit d'une extension du système de refroidissement d'eau d'Enwave et du développement d'un nouveau circuit d'eau chaude à haut rendement, desservant plus de 50 bâtiments.

- » **Usine de traitement des eaux usées de Port Stalashen**, un projet d'infrastructures vertes et d'infrastructures autochtones en Colombie-Britannique, a atteint la clôture financière en septembre 2022. La construction est en cours pour protéger l'environnement côtier, transformer 91 logements et raccorder 88 bâtiments à des systèmes d'eaux usées septiques et permettre le développement futur.

Des projets ont également débuté leur exploitation. Par exemple, le premier engagement d'investissement de la BIC, le Réseau express métropolitain (REM), et le plus grand projet de transport en commun entrepris au Québec au cours des cinquante dernières années, a mis en service la première de ses quatre portions en juillet 2023. Cet investissement favorise le développement durable et la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Une fois entièrement en service, le REM entraînera une réduction de 2,5 millions de tonnes d'émissions de gaz à effet de serre (GES) sur une période d'exploitation de vingt-cinq ans. Le projet permettra également de réduire la congestion routière à Montréal et dans les environs.

Le 13 septembre 2023, CDPQ Infra a annoncé l'augmentation de son investissement dans le projet du REM de 1,65 milliard de dollars afin de répondre aux augmentations de coûts liées à la pandémie mondiale, au tunnel du Mont-Royal et à l'état de la chambre forte souterraine, ainsi qu'à l'optimisation, aux mises à niveau et aux améliorations. L'augmentation des coûts et l'engagement en capitaux propres ont été prévus et intégrés dans notre dernière évaluation du projet. L'injection de fonds est conforme à l'objectif de la BIC d'attirer des partenaires privés pour assumer un risque accru dans le cadre de transactions de ce type. Le niveau de risque et l'impact pour la BIC demeurent relativement inchangés.

## Capital privé et institutionnel

Compte tenu de l'ampleur des besoins en infrastructure du Canada, les capitaux publics et privés ainsi qu'institutionnels doivent être mobilisés et mis en commun pour combler cette lacune.

Pour s'acquitter de ce mandat, la BIC recherche activement des investissements dans les secteurs privé et institutionnel, ce qui lui permet d'obtenir des capitaux essentiels pour réaliser plus de projets d'infrastructures et obtenir des résultats pour la population canadienne. Les capitaux privés et institutionnels peuvent être investis au début d'un projet sous forme de quote-part de la dette ou des capitaux propres et ils peuvent également être investis à des moments ultérieurs du cycle de vie d'un projet, par exemple en fonction des économies de coûts ou des flux de revenus réalisés. Au 30 septembre 2023, la BIC s'était engagée à l'égard de projets qui ont attiré 9,9 milliards de dollars en financement privé et institutionnel.

Le financement privé et institutionnel comprend :

- » 0,9 milliard de dollars pour l'Internet haut débit
- » 1,5 milliard de dollars pour l'énergie propre
- » 2,0 milliards de dollars pour les infrastructures vertes
- » 5,2 milliards de dollars pour le transport en commun
- » 0,3 milliard de dollars pour le commerce et transport

## Environnement opérationnel

L'inflation et la hausse des taux d'intérêt continuent d'avoir une incidence sur l'économie canadienne et les investissements des entreprises. L'inflation annualisée au Canada est passée de 2,8 % en juin à un pic de 4,0 % en août, avant de diminuer légèrement à 3,8 % en septembre.<sup>2</sup>

Selon la Banque du Canada, l'inflation commence à s'atténuer en raison de la baisse des prix de l'énergie et des hausses de prix moins importantes. Dans le même temps, des pressions inflationnistes sous-jacentes subsistent en raison des dépenses de consommation dans le secteur des services. Comme les effets de la hausse des taux d'intérêt continuent de se propager dans l'économie, et compte tenu de la baisse des prix de l'énergie et de l'amélioration des chaînes d'approvisionnement, l'inflation devrait demeurer stable à environ 3,5 % jusqu'au milieu de 2024, pour revenir à la cible de 2,0 % en 2025.<sup>3</sup>

---

<sup>2</sup> Statistique Canada – [Indice des prix à la consommation, septembre 2023](#)

<sup>3</sup> Banque du Canada – [Rapport sur la politique monétaire – Octobre 2023](#)

L'un des moyens qu'utilise la BIC pour soutenir l'avancement des infrastructures est de déployer des capitaux pour combler les lacunes dans le financement des projets, notamment en acceptant des rendements concessionnels et en proposant des conditions de financement flexibles. Au fil des fluctuations économiques, la BIC conserve la souplesse nécessaire pour structurer sa participation aux investissements afin de combler les lacunes susceptibles d'empêcher les projets d'aller de l'avant, notamment en établissant des prix et des profils de remboursement en réponse aux changements de taux d'intérêt en vigueur.

La BIC maintient un portefeuille solide et dynamique, mais le resserrement continu des chaînes d'approvisionnement, la hausse des coûts de construction et la hausse des taux d'intérêt ralentissent le rythme général des investissements. Parmi les projets existants de la BIC, bon nombre sont encore au stade de la construction préliminaire, et les augmentations de coûts n'ont pas encore eu d'impact important sur le rendement de notre portefeuille. Les augmentations de coûts devraient être en grande partie absorbées par les éventualités intégrées aux budgets des projets ainsi que par les engagements de nos contreparties à financer les dépassements de coûts ou atténués au moyen d'ententes à prix fixe. La BIC continue de surveiller les risques et l'impact sur les avoirs actuels et éventuels du portefeuille.

## Activités de la BIC

La BIC continue de collaborer activement avec le milieu des infrastructures, y compris les gouvernements, les communautés autochtones et les participants au marché. Au cours du dernier trimestre, le PDG de la BIC, Ehren Cory, a souligné le rôle de la BIC lors du caucus des maires des grandes villes de la Fédération canadienne des municipalités et de l'ouverture de la phase 1 du service de train léger sur rail automatisé du REM, en présence du premier ministre Justin Trudeau, du premier ministre du Québec François Legault et d'autres dignitaires.

L'équipe de la BIC a également participé activement à diverses conférences et activités, et des représentants hauts placés ont assisté à des événements, notamment :

- » Conférence sur l'énergie de l'Ontario de l'Association des producteurs d'électricité de l'Ontario
- » Panel du Conseil économique de l'Atlantique sur le financement de projets d'infrastructure au Canada atlantique
- » Forum de leadership économique Australie-Canada
- » International Project Finance Association
- » Congrès mondial du pétrole

Ce trimestre, le conseil d'administration a accueilli Sean Fraser, notre nouveau ministre du Logement, de l'Infrastructure et des Collectivités, et a reçu la mise à jour de [l'énoncé des priorités et des responsabilités](#) qui guidera la BIC en tant qu'investisseur, expert-conseil et centre d'expertise dans le domaine des infrastructures.

Le rapport annuel 2022-2023 de la BIC a été déposé par le ministre au Parlement au début du troisième trimestre et sera publié conformément aux dispositions de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

## Aperçu financier

En tant que société d'État chargée d'investir des fonds publics, la BIC adopte des pratiques exemplaires de gestion financière et gère efficacement ses ressources financières.

Les états financiers sont préparés conformément aux Normes comptables pour le secteur public (NCSP) publiées par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP), qui harmonisent le cadre d'établissement de rapports financiers de la BIC avec ses objectifs commerciaux, afin de prendre des risques et/ou d'offrir des prix concessionnels dans le cadre des investissements, comme il est décrit dans son approche en matière d'investissement.

## Faits saillants du T2 E2023-2024

- » Les produits tirés des crédits d'investissement du gouvernement se sont élevés à 141,3 millions de dollars (141,3 millions de dollars en cumul annuel) en raison de trois clôtures financières au cours du trimestre (9 469,3 millions de dollars depuis la création)
- » Les crédits publics aux fins de l'exploitation ont totalisé 15,5 millions de dollars (40,5 millions de dollars en cumul annuel) pour couvrir les besoins de trésorerie pour les opérations courantes de l'entreprise
- » 12,0 millions de dollars de revenus d'intérêts réalisés (22,2 millions de dollars en cumul annuel)
- » Les charges d'exploitation du trimestre de la BIC ont totalisé 12,1 millions de dollars (25,2 millions de dollars en cumul annuel)

	Pour la période de trois mois close le 30 septembre		Pour la période de six mois close le 30 septembre	
(en milliers de dollars canadiens)	2023	2022	2023	2022
<b>Revenus</b>				
Crédits publics – investissements	<b>141 329 \$</b>	1 934 585 \$	<b>141 329 \$</b>	1 925 395 \$
Crédits publics – exploitation	<b>15 500</b>	21, 500	<b>40 500</b>	40 500
Revenus d'intérêts	<b>12 028</b>	6 666	<b>22 175</b>	12 743
	<b>168 857</b>	1 962 751	<b>204 004</b>	1 978 638
<b>Charges liées à l'exploitation</b>				
Rémunération	<b>8 564</b>	7 236	<b>17 526</b>	15 128
Générales et administratives				
Honoraires professionnels	<b>2 146</b>	1 109	<b>4 948</b>	4 362
Administration	<b>1 217</b>	757	<b>2 477</b>	1 783
Amortissement des immobilisations	<b>154</b>	118	<b>279</b>	229
	<b>12 081</b>	9 220	<b>25 230</b>	21 502
<b>Charges hors exploitation</b>				
Élaboration de projets	<b>259</b>	394	<b>674</b>	564
Provision pour dépréciation de prêts/ (recouvrement)	<b>815</b>	89	<b>1 553</b>	429
	<b>1 074</b>	483	<b>2 227</b>	993
<b>Total des charges</b>	<b>13 155</b>	9 703	<b>27 457</b>	22 495
<b>Excédent</b>	<b>155 702 \$</b>	1 953 048 \$	<b>176 547 \$</b>	1 956 143 \$

## Faits saillants du cumul annuel

### Revenus

Revenus liés aux crédits publics : Le gouvernement du Canada accorde des fonds à la BIC pour qu'elle puisse réaliser ses priorités et remplir son mandat. Conformément au cadre d'information financière de la BIC, un poste de financement public à recevoir est créé lorsqu'un investissement atteint la clôture financière et qu'un crédit public est inscrit à titre de revenu. Le financement public est ensuite réduit lorsque les crédits sont reçus pour répondre aux besoins de financement du projet ou lorsque l'obligation légale de fournir du financement est réduite. Les revenus liés aux crédits aux fins d'exploitation sont comptabilisés comme reçus chaque trimestre.

La BIC a comptabilisé des crédits d'investissement publics de 141,3 millions de dollars en cumul annuel (141,3 millions de dollars au deuxième trimestre de l'exercice 2022-2023 en cumul annuel) déduction faite d'une réduction de 4,6 millions de dollars d'un prêt existant en raison de paiements restreints. La BIC continue de progresser vers la réalisation de son objectif à court terme de 20 à 30 engagements d'investissement et de 3 à 5 milliards de dollars de clôtures financières.

Revenus d'intérêts : Les revenus d'intérêts du deuxième trimestre 2023-2024 s'élevaient à 22,2 millions de dollars (12,7 millions de dollars au deuxième trimestre de l'exercice 2022-2023 en cumul annuel). Des revenus de 15,0 millions de dollars (11,8 millions de dollars au deuxième trimestre de l'exercice 2022-2023 en cumul annuel) ont été tirés des activités de financement et des revenus de 7,2 millions de dollars (0,9 million de dollars au deuxième trimestre de l'exercice 2022-2023 en cumul annuel) ont été tirés de la trésorerie et des investissements à court terme provenant des crédits.

### Charges

Les charges au deuxième trimestre de l'exercice 2023-2024 en cumul annuel s'élevaient à 27,5 millions de dollars (22,5 millions de dollars au deuxième trimestre de l'exercice 2022-2023 en cumul annuel) et se composaient de ce qui suit :

- » des charges liées à l'exploitation de 25,2 millions de dollars (21,5 millions de dollars au deuxième trimestre de l'exercice 2022-2023 en cumul annuel)
- » des charges liées à l'élaboration de projets de 0,7 million de dollars (0,6 million de dollars au deuxième trimestre de l'exercice 2022-2023 en cumul annuel)
- » une provision pour dépréciation de prêts de 1,6 million de dollars (0,4 million de dollars au deuxième trimestre de l'exercice 2022-2023 en cumul annuel)

Les charges d'exploitation en cumul annuel s'élèvent à 25,2 millions de dollars, une augmentation de 3,7 millions de dollars par rapport au deuxième trimestre de l'exercice 2022-2023 en cumul annuel. Les augmentations sont principalement attribuables à :

- » une rémunération de 17,5 millions de dollars (15,1 millions de dollars au deuxième trimestre de l'exercice 2022-2023 en cumul annuel) en raison de l'augmentation continue de l'effectif



dans l'ensemble de l'organisation pour répondre à la demande découlant du nombre croissant d'opérations et de la croissance du portefeuille, et

- » des charges générales et administratives de 7,7 millions de dollars (6,4 millions de dollars au deuxième trimestre de l'exercice 2022-2023 en cumul annuel) se composant principalement de ce qui suit :
  - » des honoraires professionnels de 4,9 millions de dollars (4,4 millions de dollars au deuxième trimestre de l'exercice 2022-2023 en cumul annuel), déduction faite des coûts de transaction capitalisés de 3,1 millions de dollars (1,3 million au deuxième trimestre de l'exercice 2022-2023 en cumul annuel), principalement liés aux activités de revue diligente, gestion d'actifs et aux opérations générales de l'organisation
  - » des frais d'administration de 2,5 millions de dollars (1,8 million de dollars au deuxième trimestre 2022-2023 en cumul annuel), comprenant des augmentations liées aux locaux et au matériel, aux charges liées aux technologies de l'information ainsi qu'aux voyages et aux communications, en raison de la croissance des activités

Les charges de l'« accélérateur » d'élaboration de projets en cumul annuel s'élevaient à 0,7 million de dollars (0,6 million de dollars au deuxième trimestre de l'exercice 2022-2023) et comprennent les fonds utilisés pour subventionner le coût des travaux requis par la BIC pour l'exécution de ses programmes de financement, le financement des secteurs public et privé pour les projets en phase initiale et en développement qui ont besoin d'aide pour mener à bien les études de faisabilité, l'ingénierie et la conception initiales permettant de les faire progresser de manière significative vers la viabilité et dont la probabilité d'un investissement ultérieur de la BIC est raisonnable. Il est à noter que le moment du financement est difficile à prévoir, car ces approbations sont à un stade préliminaire et peuvent être influencées par des facteurs externes comme l'attente de l'approbation gouvernementale qui échappent au contrôle de la BIC.

La charge liée à la provision pour dépréciation de prêts était de 1,6 million de dollars pour la période de six mois terminés le 30 septembre 2023 par rapport à 0,4 million de dollars au deuxième trimestre de l'exercice 2022-2023 en cumul annuel et se compose d'une provision générale pour dépréciation qui représente une estimation du risque de crédit à court terme de notre portefeuille d'actifs.

### Faits saillants du trimestre

Au deuxième trimestre, la BIC a comptabilisé 141,3 millions de dollars de crédits d'investissement publics, grâce à des investissements qui ont atteint le stade de la clôture financière. Par rapport à 1 934,6 millions de dollars au deuxième trimestre de l'exercice 2022-2023, ce chiffre était nettement plus élevé en raison de la taille plus importante et du nombre d'investissements ayant atteint le stade de la clôture financière, en raison du calendrier.

Les revenus d'intérêts s'élevaient à 12,0 millions de dollars, soit une augmentation de 5,3 millions de dollars par rapport au deuxième trimestre de l'exercice 2022-2023.

Des revenus de 7,8 millions de dollars (5,9 millions de dollars au deuxième trimestre de l'exercice 2022-2023) ont été tirés des activités de financement et des revenus de 4,2 millions de dollars (0,8 million de dollars au deuxième trimestre de l'exercice 2022-2023) ont été tirés de la trésorerie et des investissements à court terme provenant des crédits. Au deuxième trimestre de l'exercice 2023-2024, les charges de 13,2 millions de dollars étaient supérieures de 3,5 millions de dollars à celles du deuxième trimestre de l'exercice 2022-2023. Les charges d'exploitation ont augmenté de 2,9 millions de dollars par rapport au deuxième trimestre de l'exercice 2022-2023, principalement en raison de l'augmentation de 1,4 million de dollars de la rémunération découlant de l'accroissement de l'effectif et de l'augmentation de 1,0 million de dollars des honoraires professionnels liés à la revue diligente, à la gestion d'actifs et aux initiatives de l'organisation.

## Perspectives

La BIC continue de rechercher des occasions d'investissement et d'établir des partenariats qui attirent des capitaux privés et institutionnels pour des investissements à long terme dans les infrastructures pour la population canadienne. À la fin du deuxième trimestre, la BIC poursuivait 65 occasions qui sont à un stade de la structuration de l'investissement, l'objectif étant de finaliser les modalités pour pouvoir prendre un engagement d'investissement.

### Perspectives du portefeuille par secteur

Secteur prioritaire	Occasions de revue diligente avancée
Transport en commun	12
Énergie propre	20
Infrastructures vertes	17
Internet haut débit	6
Commerce et transport	10
<b>Total</b>	<b>65</b>



# ÉTATS FINANCIERS

# Responsabilité de la direction à l'égard des renseignements financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers intermédiaires résumés trimestriels, conformément à la Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État du Conseil du Trésor du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers trimestriels exempts d'anomalies significatives. Il incombe également à la direction de veiller à ce que tous les autres renseignements présentés dans le rapport financier trimestriel correspondent, le cas échéant, à ceux présentés dans les états financiers intermédiaires résumés trimestriels.

Ces états financiers ont été préparés conformément aux Normes comptables pour le secteur public. Ils n'ont pas été audités ou examinés par un auditeur externe. À notre connaissance, les présents états financiers intermédiaires résumés trimestriels rendent fidèlement compte, dans tous leurs aspects significatifs, de la situation financière, des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie de la société, à la date et pour les périodes visées dans les états financiers trimestriels.



**Ehren Cory**

*Président-directeur général*

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Eh Cory'.



**Evelyn Joerg**

*Cheffe de la direction financière*

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Evelyn Joerg'.

15 novembre 2023

# État intermédiaire résumé de la situation financière (non audité)

Au	Note	30 septembre 2023	31 mars 2023
(en milliers de dollars canadiens)			
<b>Actifs financiers</b>			
Trésorerie		166 344 \$	121 353 \$
Intérêts à recevoir		1 459	310
Financement public à recevoir	5	7 168 417	7 546 298
Prêts à recevoir	4	2 242 052	1 755 711
TVH à recevoir		2 952	1 820
Comptes débiteurs de parties liées	9	15 351	5 708
		<b>9 596 575</b>	9 431 200
<b>Passifs</b>			
Comptes créditeurs et charges à payer	7	8 111	18 010
Passifs différés		3 552	3 897
		<b>11 663</b>	21 907
<b>Actifs financiers nets</b>			
		<b>9 584 912</b>	9 409 293
<b>Actifs non financiers</b>			
Immobilisations corporelles	6	2 605	2 018
Charges payées d'avance		618	277
		<b>3 223</b>	2 295
<b>Excédent accumulé</b>			
		<b>9 588 135 \$</b>	9 411 588 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# État intermédiaire résumé du résultat d'exploitation et de l'excédent accumulé (non audité)

(en milliers de dollars canadiens)	Note	Année 2 E2022-2023	Pour la période de trois mois close le 30 septembre		Pour la période de six mois close le 30 septembre	
		Budget	2023	2022	2023	2022
<b>Revenus</b>						
Crédits publics – investissements		4 800 000 \$	141 329 \$	1 934 585	141 329	1 925 395
Crédits publics – exploitation		91 160	15 500	21 500	40 500	40 500
Revenus d'intérêts		60 927	12 028	6 666	22 175	12 743
		4 952 087	168 857	1 962 751	204 004	1 978 638
<b>Charges</b>						
Rémunération		39 700	8 564	7 236	17 526	15 128
Générales et administratives	8	35 460	3 517	1 984	7 704	6 374
Élaboration de projets		16 000	259	394	674	564
Provision pour dépréciation de prêts	4	510 585	815	89	1 553	429
		601 745	13 155	9 703	27 457	22 495
<b>Excédent</b>						
		4 350 342	155 702	1 953 048	176 547	1 956 143
Excédent accumulé, début de la période		9 411 588	9 432 433	4 727 349	9 411 588	4 924 254
<b>Excédent accumulé, fin de la période</b>		<b>13 761 930 \$</b>	<b>9 588 135 \$</b>	6 680 397 \$	<b>9 588 135 \$</b>	6 880 397 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# État intermédiaire résumé des variations des actifs financiers nets (non audité)

	Année 2 E2022-2023	Pour la période de trois mois close le 30 septembre		Pour la période de six mois close le 30 septembre	
	Budget	2023	2022	2023	2022
(en milliers de dollars canadiens)					
<b>Excédent</b>	<b>4 350 342 \$</b>	<b>155 702 \$</b>	1 953 048 \$	<b>176 547 \$</b>	1 956 143 \$
Variation des immobilisations corporelles – acquisitions	(152)	(70)	(83)	(866)	(493)
Variation des immobilisations corporelles – amortissements	463	154	118	279	229
Variation des charges payées d'avance	–	125	36	(341)	179
Actifs financiers nets, début de l'exercice	9 409 293	9 429 251	4 924 824	9 409 293	4 921 885
<b>Actifs financiers nets, fin de la période</b>	<b>13 759 946 \$</b>	<b>9 584 912 \$</b>	6 877 943 \$	<b>9 584 912 \$</b>	6 877 943 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# État intermédiaire résumé des flux de trésorerie (non audité)

	Note	Pour la période de trois mois close le 30 septembre		Pour la période de six mois close le 30 septembre	
		2023	2022	2023	2022
(en milliers de dollars canadiens)					
<b>Entrées (sorties) de trésorerie liées à ce qui suit :</b>					
<b>Activités d'exploitation :</b>					
Excédent		155 702 \$	1 953 048 \$	176 547 \$	1 956 143 \$
Éléments sans effet sur la trésorerie :					
Intérêt capitalisé payé en nature	4	(5 801)	(5 668)	(11 509)	(11 252)
Amortissement des immobilisations corporelles	6	154	118	279	229
Provision pour dépréciation de prêts	4	815	89	1 553	429
Augmentation de la provision pour prêts concessionnels	4	(3)	–	(6)	–
Variation du fonds de roulement hors trésorerie					
Financement public à recevoir	5	108 930	(1 673 465)	377 881	(1 592 445)
Comptes débiteurs de parties liées		31	(5 086)	(9 643)	(7 559)
Intérêts à recevoir		(87)	(128)	(1 149)	(410)
Coûts de transactions	4	(1 548)	(1 339)	(3 092)	(1 295)
TVH à recevoir		(472)	(688)	(1 132)	(1 238)
Charges payées d'avance		(125)	36	(341)	179
Comptes créditeurs et charges à payer	7	(3 290)	3 238	(9 899)	(565)
Passifs différés		(171)	465	(345)	410
Remboursement du capital	4	792	–	801	–
Décaissement de prêts	4	(230 913)	(12 895)	(474 088)	(74 625)
<b>Total des entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation</b>		<b>24 014</b>	<b>257 725</b>	<b>45 857</b>	<b>268 001</b>
<b>Activités d'immobilisations :</b>					
Acquisitions des immobilisations corporelles	6	(70)	(83)	(866)	(493)
<b>Total des sorties de trésorerie liées aux activités d'immobilisations</b>		<b>(70)</b>	<b>(83)</b>	<b>(866)</b>	<b>(493)</b>
Augmentation nette de la trésorerie au cours de l'exercice		23 944	257 642	44 991	267 508
Trésorerie, début de la période		142 400	55 406	121 353	45 540
<b>Trésorerie, fin de la période</b>		<b>166 344 \$</b>	<b>313 048 \$</b>	<b>166 344 \$</b>	<b>313 048 \$</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



# Notes aux états financiers

## 1. Loi constitutive, mission et activités de la société

La Banque de l'infrastructure du Canada (la « BIC » ou la « Société ») est une société d'État créée par une loi du Parlement (la *Loi sur la Banque de l'infrastructure du Canada* [la « *Loi sur la BIC* »]) le 22 juin 2017. Elle a été constituée en personne morale au Canada; elle est détenue en propriété exclusive par le gouvernement canadien. Le capital social de la BIC est réparti en 10 actions d'une valeur nominale de 10 dollars chacune (en dollars courants), soit un capital-actions total de 100 dollars (en dollars courants).

La BIC a pour mission de faire des investissements et de chercher à attirer des investissements d'investisseurs du secteur privé et d'investisseurs institutionnels dans des projets d'infrastructures situés au Canada ou en partie au Canada qui généreront des recettes et qui seront dans l'intérêt public, par exemple en soutenant des conditions favorables à la croissance économique ou en contribuant à la viabilité de l'infrastructure au Canada.

La BIC réalise des projets en collaboration avec des promoteurs des administrations fédérale, provinciales, territoriales, municipales et autochtones, ainsi qu'avec le secteur privé. Dans ce cadre, la BIC s'engage également dans l'élaboration de projets en ayant pour objectif de faciliter l'exécution des études, la production des rapports techniques et la réalisation des analyses nécessaires pour raccourcir les délais précédant l'investissement. L'élaboration de projets englobe par ailleurs l'accélération de projets qui comprend les charges liées aux travaux de construction préliminaires afin d'accélérer des projets d'infrastructure à impact élevé dans lesquels la BIC prévoit d'effectuer un investissement à long terme. Comme le prévoit la *Loi sur la BIC*, la BIC a également pour mandat de fournir des services-conseils pour « conseiller tous les ordres de gouvernement à propos des projets d'infrastructure » et « d'agir à titre de centre d'expertise en projets d'infrastructures comportant des investissements significatifs d'investisseurs du secteur privé ou d'investisseurs institutionnels ». Ainsi, la BIC fournit des conseils sur la façon de structurer les projets afin d'optimiser les résultats obtenus dans l'intérêt public tout en attirant des investissements privés et institutionnels et en générant des revenus.

La BIC reçoit des crédits du gouvernement du Canada. Le Parlement a autorisé un financement total d'au plus 35 milliards de dollars (ou tout montant global plus élevé qui peut être autorisé de temps à autre aux termes de mesures liées aux crédits) à la BIC ainsi que l'autorisation d'investir dans des transactions d'infrastructure. Sur ces 35 milliards de dollars, le gouvernement du Canada permettra jusqu'à 15 milliards de dollars au titre de son cadre financier qui vise à catalyser les projets qui profitent à la population canadienne, et il donnera à la BIC la souplesse et la latitude nécessaires pour utiliser son capital pour innover et prendre plus de risques que le marché ne le fera.

La BIC utilisera de nombreux instruments financiers, soit des prêts, des investissements en capitaux propres et, le cas échéant, des garanties de prêt afin de mobiliser des investissements privés là où aucun

investissement n'aurait lieu autrement. La société d'État décidera de l'utilisation des différents types d'instruments financiers en fonction des caractéristiques uniques de chaque opération. Le modèle de la BIC vise à mobiliser des investissements privés et institutionnels et à en tirer profit de même qu'à associer les rendements financiers à l'achalandage et au risque lié aux recettes des projets d'infrastructure. Pour attirer des investissements privés et institutionnels vers des projets, un soutien pourrait être fourni à des taux inférieurs à ceux du marché, à des conditions plus flexibles ou sur une base subordonnée. Outre ce financement, la BIC devrait réaliser des investissements dans des projets qui servent l'intérêt public dans ses secteurs prioritaires : transport en commun, énergie propre, infrastructures vertes, Internet haut débit et commerce et transport.

La BIC n'est pas mandataire de Sa Majesté le Roi du chef du Canada, sauf lorsqu'elle i) conseille les ministres, ministères, commissions et organismes fédéraux, ainsi que les sociétés d'État, au sens du paragraphe 83(1) de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (la « LGFP »), sur les investissements dans des projets d'infrastructure; ii) recueille et diffuse des données au titre de la *Loi sur la BIC*; iii) agit pour le compte du gouvernement fédéral pour la prestation de services ou de programmes et la fourniture d'une aide financière, aux termes de la *Loi sur la BIC*; et iv) mène toute activité d'infrastructure canadienne utile à la réalisation de sa mission que le gouverneur en conseil peut préciser par décret.

La BIC est également nommée dans la Partie I de l'Annexe III de la LGFP.

Conformément à l'alinéa 149(1)d) de la *Loi de l'impôt sur le revenu*, la BIC est exemptée de l'impôt fédéral sur le revenu.

La BIC rend compte de ses activités au Parlement par l'intermédiaire du ministre du Logement, de l'Infrastructure et des Collectivités.

## 2. Base d'établissement :

### a) Principe comptable :

Les présents états financiers intermédiaires résumés trimestriels non audités ont été préparés conformément aux Normes comptables pour le secteur public, telles qu'elles ont été publiées par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public de Comptables professionnels agréés du Canada. Les méthodes comptables utilisées dans les présents états sont les mêmes que celles définies dans les plus récents états financiers annuels audités datés du 31 mars 2023. Les présents états financiers intermédiaires résumés ne comprennent pas la totalité des informations dont la production est obligatoire dans les états financiers annuels, et ils devraient être lus conjointement avec les états financiers audités de la société pour l'exercice clos le 31 mars 2023.

Tous les montants présentés dans ces états financiers et les notes sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.

### b) Chiffres du budget :

Les données budgétaires sont présentées dans les états des résultats et de l'excédent accumulé, et dans les états de l'évolution des actifs financiers nets. Les données budgétaires présentées pour l'exercice 2023-2024 sont tirées des projections et des estimations de la deuxième année du plan d'entreprise 2022-2023 à 2026-2027 approuvé.

### c) Incertitude des mesures :

Dans le cadre de la préparation des états financiers conformément aux NCSP, la direction est tenue de formuler des jugements, des estimations et des hypothèses subjectives qui influent sur les valeurs comptables de certains actifs et passifs, ainsi que sur les montants déclarés de revenus et de charges enregistrés durant la période. Des changements importants dans les hypothèses sous-jacentes pourraient entraîner des changements importants dans les jugements et les estimations correspondants. Par conséquent, la direction revoit régulièrement ces hypothèses. Les révisions des jugements et des estimations comptables sont comptabilisées de manière prospective, c'est-à-dire dans la période au cours de laquelle les jugements et estimations sont révisés et dans toute période future affectée.

La direction utilise des hypothèses pour déterminer la provision pour dépréciation de prêts de la BIC, comme sa cote de crédit interne, et d'autres facteurs principaux décrits à la note 9 des états financiers annuels audités de la Société pour l'exercice clos le 31 mars 2023. Elle estime également le calendrier des décaissements et remboursements prévus qui ont un impact sur le taux d'intérêt effectif des prêts. Lorsque les résultats réels diffèrent des estimations et des hypothèses, l'impact sera comptabilisé dans les périodes futures lorsque l'écart sera connu.

### 3. Principales méthodes comptables :

Les méthodes comptables utilisées dans les présents états financiers intermédiaires sont les mêmes que celles qui sont expliquées à la note 2 des états financiers annuels audités de la Société pour l'exercice clos le 31 mars 2023.

### 4. Prêts à recevoir :

Le portefeuille de prêts peut être assujéti à un certain nombre de modalités, dont des clauses restrictives, et être subordonné à une dette de premier rang ou être de rang égal à d'autres prêteurs. Le tableau suivant présente les montants liés aux prêts à recevoir et à leur provision pour dépréciation de prêts (« PDP ») connexe par secteur :

Au	30 septembre 2023			31 mars 2023		
	Valeur comptable	PDP	Prêts à recevoir (net)	Valeur comptable	PDP	Prêts à recevoir (net)
Transport en commun	1 427 942 \$	(10 221) \$	1 417 721 \$	1 398 935 \$	(9 398) \$	1 389 537 \$
Énergie propre	436 737	(504)	436 223	125 994	(117)	125 877
Infrastructures vertes	152 495	(328)	152 167	32 323	(97)	32 226
Internet haut débit	107 320	(224)	107 096	80 471	(131)	80 340
Commerce et transport	129 308	(473)	128 835	128 186	(455)	127 731
<b>Total</b>	<b>2 253 802 \$</b>	<b>(11 750) \$</b>	<b>2 242 052 \$</b>	1 765 909 \$	(10 198) \$	1 755 711 \$

Le taux d'intérêt effectif moyen pondéré du portefeuille pour les projets financés à ce jour par la BIC est d'environ 1,8 % (1,6 % au 31 mars 2023) pour une durée pondérée moyenne de 15,9 ans (13,8 ans au 31 mars 2023).

De ces prêts, 15,0 millions de dollars sont liés aux municipalités (15,0 millions de dollars au 31 mars 2023) et 0,6 million de dollars sont liés aux gouvernements autochtones (0,6 million de dollars au 31 mars 2023).

Le tableau suivant présente les variations de la valeur comptable des prêts à recevoir par la BIC :

Au	30 septembre 2023	31 mars 2023
Solde d'ouverture	1 755 711 \$	1 457 743 \$
Décaissements	474 088	261 570
Intérêt capitalisé payé en nature	11 509	23 083
Coûts des transactions (déduction faite de l'amortissement)	3 092	8 688
Provision pour prêts concessionnels	–	(189)
Augmentation de la provision pour prêts concessionnels	6	4
Remboursement du capital	(801)	(40)
Recouvrement pour dépréciation de prêts/(provision)	(1 553)	4 852
<b>Prêts à recevoir</b>	<b>2 242 052 \$</b>	<b>1 755 711 \$</b>

La provision pour dépréciation de prêts se compose de la provision générale pour dépréciation de prêts de 11,8 millions de dollars au 30 septembre 2023 (10,2 millions de dollars au 31 mars 2023) et de la provision spécifique pour dépréciation de prêts de néant au 30 septembre 2023 (néant au 31 mars 2023).

La valeur des actifs physiques détenus en garantie s'élève à 15,4 millions de dollars (7,2 millions de dollars au 31 mars 2023). Les autres prêts devraient généralement être recouverts au moyen des revenus futurs tirés du projet et des participations dans des entités ad hoc.

Le tableau suivant illustre les remboursements du capital des prêts à recevoir en cours pour les cinq prochaines années et par la suite, à l'exclusion des intérêts ou des coûts de transaction :

Au	30 septembre 2023
2024	9 811 \$
2025	45 072
2026	38 108
2027	50 959
2028 et par la suite	2 094 360
<b>Remboursements de capital des prêts à recevoir en cours</b>	<b>2 238 310 \$</b>

## 5. Financement public à recevoir :

Conformément au processus de financement initial établi avec le gouvernement du Canada, la BIC reçoit des fonds au moyen de crédits publics pour les charges d'exploitation, les immobilisations – y compris les immobilisations corporelles assujetties à l'amortissement – et pour financer des investissements après les clôtures financières.

Voici les précisions sur le financement public à recevoir :

Au	30 septembre 2023	31 mars 2023
Solde d'ouverture	<b>7 546 298 \$</b>	3 430 322 \$
Nouvelles ententes contractuelles d'investissement	<b>145 886</b>	4 651 036
Crédits publics reçus – investissements	<b>(519 210)</b>	(332 950)
Réductions après la clôture financière <sup>1</sup>	<b>(4 557)</b>	(202 110)
<b>Financement public à recevoir</b>	<b>7 168 417 \$</b>	7 546 298 \$

<sup>1</sup>Des réductions peuvent survenir après la clôture financière de certains projets en raison de changements dans la portée du projet ou de mécanismes prévus dans les ententes de projet qui réduisent le montant final du prêt.

## 6. Immobilisations corporelles :

	Améliorations locatives	Logiciels	Matériel informatique	Mobilier et matériel	Total
<b>Coût :</b>					
Solde au début de l'exercice	1 709 \$	952 \$	492 \$	440 \$	3 593 \$
Acquisitions	552	-	77	237	866
Solde à la fin de la période	2 261	952	569	677	4 459
<b>Amortissement cumulé :</b>					
Solde au début de l'exercice	644	360	337	234	1 575
Charge d'amortissement	99	95	53	32	279
Solde à la fin de la période	743	455	390	266	1 854
<b>Valeurs comptables</b>					
Solde au 30 septembre 2023	1 518 \$	497 \$	179 \$	411 \$	2 605 \$
	Améliorations locatives	Logiciels	Matériel informatique	Mobilier et matériel	Total
<b>Coût :</b>					
Solde au début de l'exercice	1 545 \$	830 \$	318 \$	365 \$	3 058 \$
Acquisitions	164	122	174	75	535
Solde à la fin de la période	1 709	952	492	440	3 593
<b>Amortissement cumulé :</b>					
Solde au début de l'exercice	482	182	254	191	1 109
Charge d'amortissement	162	178	83	43	466
Solde à la fin de la période	644	360	337	234	1 575
<b>Valeurs comptables</b>					
Solde au 31 mars 2023	1 065 \$	592 \$	155 \$	206 \$	2 018 \$

Aucune immobilisation corporelle n'a été dépréciée au 30 juin 2023 (néant au 31 mars 2023).

## 7. Comptes créditeurs et charges à payer :

Au	30 septembre 2023	31 mars 2023
Rémunération courue	5 414 \$	8 111 \$
Honoraires professionnels courus	2 075	5 674
Comptes créditeurs	622	1 134
	8 111	14 919
Comptes créditeurs de parties liées (note 9)	–	3 091
<b>Comptes créditeurs et charges à payer</b>	<b>8 111 \$</b>	<b>18 010 \$</b>

## 8. Charges générales et administratives :

	Pour la période de trois mois close le 30 septembre		Pour la période de six mois close le 30 septembre	
	2023	2022	2023	2022
Honoraires professionnels	2 146 \$	1 109 \$	4 948 \$	4 362 \$
Frais d'administration	1 217	757	2 477	1 783
Amortissement des immobilisations	154	118	279	229
<b>Charges générales et administratives</b>	<b>3 517 \$</b>	<b>1 984 \$</b>	<b>7 704 \$</b>	<b>6 374 \$</b>

## 9. Transactions avec des parties liées :

Selon le principe de propriété commune, la Société est liée à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Les principaux membres de la direction sont définis comme les membres de la direction ayant l'autorité et la responsabilité de planifier, de diriger et de contrôler les activités de la BIC, des membres de la famille proche, y compris les membres du conseil d'administration. La Société effectue des transactions avec ces entités et particuliers dans le cours normal de ses activités. Les transactions individuellement importantes de la BIC avec des entités liées à une autorité publique correspondent au financement public, approuvé dans la loi habilitante et le plan stratégique annuel de la BIC, et obtenu au moyen de demandes de décaissements faites au ministère des Finances pour appuyer le protocole d'entente de la BIC avec Transports Canada, qui prévoit un prêt-relais pour soutenir les activités du projet de TGF de VIA.



La BIC et Transports Canada ont signé un protocole d'entente qui est entré en vigueur le 4 mars 2022 et aux termes de laquelle la BIC a accepté de débloquer des fonds provisoires pour les activités d'un bureau de réalisation de projet de Transports Canada qui seront remboursés une fois que la filiale permanente de VIA, VIA HFR-VIA TGF, Inc., aura été créée et mise en service, ce qui a eu lieu le 29 novembre 2022 et le 1<sup>er</sup> juillet 2023, respectivement. Le solde impayé des comptes créditeurs à payer aux fournisseurs au nom de VIA HFR-VIA TGF, Inc. est de néant (3,1 millions de dollars au 31 mars 2023) et le montant à recevoir de VIA HFR-VIA TGF, Inc. est de 15,4 millions de dollars au 30 septembre 2023 (5,7 millions de dollars au 31 mars 2023). Le 31 juillet 2023, le protocole d'entente avec Transports Canada a pris fin.

## 10. Instruments financiers et gestion des risques :

Les instruments financiers et la gestion des risques dans les présents états financiers intermédiaires sont traités conformément à ce qui est énoncé à la note 9 des états financiers annuels audités de la Société pour l'exercice clos le 31 mars 2023.

## 11. Obligations contractuelles

### a) Engagements relatifs à des contrats de location :

La BIC entretient actuellement trois contrats de location pour des bureaux situés à Toronto, à Montréal et à Calgary.

- » **Bureau de Toronto :** Le 31 août 2017, la BIC a conclu des contrats de location à long terme visant des locaux pour bureaux et des espaces d'entreposage. Chacun des deux contrats de location est assorti d'une durée de dix ans commençant le 1<sup>er</sup> juin 2018. La BIC a la possibilité de renouveler le contrat de location visant des locaux pour bureaux pour deux autres périodes consécutives de cinq années chacune. Le 25 octobre 2022, la BIC a conclu une convention d'agrandissement et de modification du contrat de location aux termes de laquelle les modalités initiales du contrat de location de Toronto ont été modifiées pour ajouter des locaux à la superficie locative initiale. Le contrat de location visant les locaux supplémentaires a une durée de 5 ans, à compter du 1<sup>er</sup> juin 2023, et vient à échéance en même temps que le contrat de location initial, selon les mêmes modalités que le contrat de location initial.
- » **Bureau de Montréal :** Le 22 avril 2020, la BIC a conclu un contrat de location d'une durée de 2 ans commençant le 1<sup>er</sup> juillet 2020 et se prolongeant automatiquement d'un mois à l'autre. Le 7 décembre 2022, la BIC a conclu une convention de modification du contrat de location aux termes de laquelle les modalités initiales du contrat de location de Montréal ont été modifiées

pour inclure des locaux supplémentaires à la superficie locative initiale. La convention de modification a une durée de 2 ans, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023, selon les mêmes modalités que le contrat de location initial et se prolonge automatiquement d'un mois à l'autre.

- » **Bureau de Calgary :** Le 20 janvier 2023, la BIC a conclu un contrat de location d'une durée de 5 ans, qui commence le 1<sup>er</sup> octobre 2023.

La BIC ne bénéficie pas de tous les avantages et ne court pas tous les risques liés à la propriété; par conséquent, les locaux pour bureaux et espaces d'entreposage correspondent à la classification d'un contrat de location simple. La BIC comptabilise ces charges de location directement sur la durée du contrat de location. Les versements annuels cumulés pour chacune des cinq prochaines années et par la suite sont les suivants :

#### b) Clôtures financières :

La BIC s'est engagée à prêter des fonds pour des investissements dans des projets d'infrastructure lorsqu'elle aura effectué toutes les revues diligentes et qu'elle aura conclu des ententes exécutoires avec ses contreparties. Le calendrier prévu et le montant des demandes de décaissements futures sont variables, car ils sont généralement fondés sur le remboursement des coûts admissibles engagés pour le projet. Le total des clôtures financières est séparé entre les sommes avancées et le capital non décaissé dans le tableau ci-dessous :

Au	30 septembre 2023	31 mars 2023
Transport en commun	1 851 964 \$	1 869 511 \$
Énergie propre	2 379 183	2 624 477
Infrastructures vertes	1 262 840	1 367 231
Internet haut débit	1 565 768	1 592 561
Commerce et transport	471 564	405 741
Clôtures financières non décaissées	7 531 319	7 859 521
Montants avancés (comptabilité de caisse)	2 144 637	1 670 549
Réductions après la clôture financière	(206 667)	(202 110)
<b>Total des clôtures financières</b>	<b>9 469 289 \$</b>	<b>9 327 960 \$</b>

Les sommes avancées indiquées dans ce tableau ne tiennent pas compte du fait que les intérêts sont capitalisés comme paiement en nature ou provisions pour dépréciation de prêts.

cib-bic.ca



## Contactez-nous

[contact@cib-bic.ca](mailto:contact@cib-bic.ca)

1-833-551-5245

Banque de l'infrastructure du Canada

150, rue King Ouest, Bureau 2309,

C. P. 15

Toronto (Ontario) M5H 1J9

## Suivez-nous

